



Demande remboursement bourse 10ans apres

Par **zouinie**, le **18/11/2008** à **16:17**

bonjours je vous demande de m aider parce que le trésor publique du val de marne me demande de rembourser la somme de 1900e qui correspond a une bourse que j ai reçu il ya 10 ans quand j étais étudiant a la facrnon me reproche de ne pas avoir assister au cours durant l année ce qui est totalement faux , je leur ai fourni mon certificat de scolarite ainsi que les uv que j ai passe cette année la.rnJe leur expliquer qu a l époque j avais passer les uv du premier semestre et qu au 2eme semaine j en ai passé aucun car aucun ne corresponde a mes souhaitsrne leur ai envoyer tous les justificatif nécessaire afin d etre exonérer de ce remboursement avec une lettre expliquant tous mais ceci n en ont guère tenu compternj ai 20 jours pour payer :ont ils le droit de me demander de rembourser une somme 10 ans après sachant que j ai quand assiste a des uv et au cours?rnQUELS SONT LES RECOURS POSSIBLE SVP?rnJE GAGNE ACTUELLEMENT 1050E PAR MOIS MA FEMME EST MALADE ET ENCEINTE DEPUIS 6 MOIS ELLE NE TRAVAILLE DONC PAS.rnAIDEZ MOI SVP MERCI A VOUS